

POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION RENTABLE ET EFFICACE

Québec, le 30 janvier 2015 – À l'occasion des consultations publiques entreprises par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, madame Kathleen Weil, Place aux jeunes en région (PAJR) présentait, aujourd'hui, sa vision de la régionalisation de l'immigration ainsi que ses recommandations pour une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

Les régions à caractère rural du Québec ont grandement besoin des immigrants dans une perspective d'occupation et de vitalité des territoires, mais aussi pour contribuer à diminuer la rareté de main-d'œuvre et le manque d'entrepreneurs auxquels elles doivent faire face.

« Dans les faits, un grand bassin d'immigrants qualifiés est présent à Montréal en recherche active d'un emploi, mais éprouve de grandes difficultés à en trouver un. La région de Montréal est engorgée et ne peut répondre à la demande. Le taux de chômage des immigrants, comparativement aux Québécois d'origine, est considérablement plus élevé, soit 11,7 % contre 7 %. La recherche d'un emploi devient donc une priorité pour eux, peu importe le lieu. Ils s'intéressent alors aux régions à caractère rural et par conséquent, aux services offerts par PAJR », explique R. Mathieu Vigneault, directeur général de PAJR. En effet, depuis 2006, la clientèle immigrante a plus que quadruplé chez PAJR. Pour l'année 2013-2014, c'est plus de 40 % de la clientèle qui est issue de l'immigration. « Ce segment de notre clientèle demande un soutien plus important et là est le défi du déploiement des immigrants sur tout le territoire. Nous devons nous assurer qu'ils identifient la bonne région pour eux et qu'ils ont l'assistance dont ils ont besoin pour bien s'intégrer dans leur nouvelle communauté d'accueil. La nouvelle Politique devra donc être sensible aux besoins des immigrants. Une meilleure intégration des immigrants augmenterait de 2 % le PIB du Québec », ajoute monsieur Vigneault.

Tout compte fait, l'organisation considère que les services de régionalisation offerts actuellement ne sont pas optimaux. La présence de doublons a notamment fait l'objet d'un mémoire déposé par PAJR à la Commission de révision permanente des programmes, en novembre dernier. C'est dans cette suite logique qu'elle désire prendre part activement aux consultations.

« Le temps presse puisque les régions à caractère rural ont plus que jamais besoin de citoyens engagés et de main-d'œuvre qualifiée pour assurer leur développement socioéconomique. Ce matin, nous avons recommandé à la Commission un continuum intégré, accessible et efficace pour tirer un meilleur profit de l'immigration et de la diversité. Il est important de se doter d'une stratégie globale de mobilité interrégionale et que celle-ci s'adresse à l'ensemble des Québécoises et des Québécois, mais demeure sensible à la réalité des immigrants », précise monsieur Michel Thisdel, président du conseil d'administration de PAJR.

L'organisation tient à réitérer qu'elle offre toute sa collaboration au gouvernement afin que l'État se dote d'une politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Il est possible de consulter les mémoires déposés par PAJR au www.placeauxjeunes.qc.ca/sallepresse-statistiques.

À propos de Place aux jeunes en région

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans en région, PAJR est la référence québécoise en matière de migration des jeunes. En 2013-2014, ce sont plus de 800 diplômés âgés entre 18 et 35 ans qui ont emménagé en région grâce au soutien de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. www.placeauxjeunes.qc.ca